



BULLETIN D'ADHÉSION 2024/2025

Je soussigné(e) Date de naissance.....

Etablissement ou service
.....

Adresse
.....

Souhaite adhérer à ON EST CAP'81 S'est acquitté(e) du paiement de 15 Euro pour l'adhésion.

Le Signature.

Bulletin et règlement à remettre à l'éducateur sportif de son établissement.



**La pratique régulière d'une
activité physique et sportive
est bénéfique à tous les âges
de la vie pour la santé
physique
Et mentale.**



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS.



Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins.





Déclaration en préfecture
11 mars 2024
Parution au journal officiel
19 mars 2024

ADHÉSION
15 Euros par an

DÉMARRAGE
SEPTEMBRE 2024

OBJECTIFS

Organiser et développer la pratique d'activités sportives adaptées pour toutes les personnes accompagnées par l'APAJH du Tarn.

ON EST CAP'81

Fournit le cadre juridique permettant l'adhésion et la participation aux manifestations organisées par le Comité Départemental de Sport Adapté (CDSA).

Assure le lien avec les professionnels engagés dans cette mission, et les soutient.

Favorise les échanges.

ADHÉSION OBLIGATOIRE

Pour bénéficier des activités organisées par la Fédération Française de Sport Adapté, les personnes intéressées ont l'obligation de prendre une licence par l'intermédiaire d'une association spécifique.

Les personnes qui auront pris une licence "Sport Adapté" par l'intermédiaire d'ON EST CAP 81 pourront réaliser une activité dans un autre club labellisé "Sport Adapté" sans payer à nouveau une licence.

Comité directeur

Myriam SEGUI : Présidente
Béatrix JOLLET : Vice présidente
Denis CADAUX : Trésorier
Marie Christine PUJOL: Secrétaire

Contacts

onestcap81@gmail.com
yannick.auriol@apajh81.org

Adresse postale

La Planésié
175, chemin de Villegagne
81100 CASTRES

